



Assemblée générale

Distr. générale
24 avril 2001
Français
Original: arabe

Cinquante-cinquième session

Point 20 c) et d) de l'ordre du jour

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation
des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale :
assistance au peuple palestinien; assistance internationale d'urgence
pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan
et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre**

Lettre datée du 24 avril 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que la Société du Croissant-Rouge des Émirats arabes unis a récemment décidé de transférer un montant de 300 000 dollars au Comité international de la Croix-Rouge en vue de contribuer au financement de ses programmes dans les territoires palestiniens occupés et en Afghanistan.

La Société a également transféré un montant de 108 917 dollars à la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour l'aider à combler son déficit budgétaire.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 20 c) et d) de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Mohammad J. Samhan